

■ **ognamelo Sàrl**, à Gland, exploitation d'hôtels, restaurants et cafés (FOSC du 21.11.2003, p. 14). Statuts modifiés le 30 avril 2004. Laurini Joris, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 9'000 à l'associé-gérant Crispoldi Luigi, lequel signe désormais individuellement et dont la part est portée de CHF 21'000 à CHF 30'000.  
Journal no 5273 du 21.05.2004  
(02280076 / CH-550.1.036.880-2)